



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

OFFICE DU BACCALAURÉAT



COMMUNIQUÉ

(large diffusion)

Les candidats admissibles aptes qui, pour diverses raisons ne peuvent plus subir les épreuves d'éducation physique et sportive et classés en situation de **cas réservés**, sont invités à déposer au secrétariat de l'Office du Baccalauréat un dossier comprenant :

- **une demande manuscrite ;**
- **un certificat médical ;**
- **une photocopie de la convocation.**

Les candidats ayant déjà déposé un dossier dans les centres de correction-délibération ne sont plus tenus de le faire à nouveau à l'Office du Baccalauréat.

Tous les candidats cas réservés sont invités à se présenter au **CEG Ste Rita** le **vendredi 02 août 2024** à 08 heures pour la suite des compositions.

Le registre des **consultations de copies** sera ouvert du **lundi 22 juillet** au **mercredi 14 août 2024**.

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- **une photocopie du relevé de notes ;**
- **un formulaire de renseignements à retirer au secrétariat de l'Office du Baccalauréat ;**
- **une quittance à prendre à l'office du baccalauréat.**



Alphonse da SILVA

(Directeur Général de l'Office du Baccalauréat)